



# ADAP

## Newsletter n°12

Octobre 2003

### Sommaire

#### Editorial

#### 1. International

Programme d'appui à la gestion d'une *Bee Reserve* à Inyonga-Tanzanie

Projet d'appui à la communauté de Goba-Mozambique

Projet faune et développement au Burkina Faso

#### 2. Approfondissements

Des Programmes Intégrés de Conservation et Développement (PICD)... pour quoi faire ?

#### 3. Brèves

International

ADAP

#### Editorial

*Par Pauline Plagnat (pauline@adap.ch)*

Cher(e)s membres, cher(e)s ami(e)s

Voici quelques temps que nous ne vous avons plus donné de nos nouvelles. Cependant, malgré la canicule, nous avons avancé dans nos activités, pendant la période estivale.

Depuis quelques mois déjà, l'ADAP est féconde au niveau de ses projets. Comme vous pourrez le constater à la lecture de la newsletter, les deux projets en cours de réalisation (Mozambique et

Tanzanie) se portent bien et le troisième projet (Burkina Faso) démarrera dès janvier 2004. Avec ses trois projets financés par la FGC (Fédération Genevoise de Coopération), l'ADAP est très active. Malgré certains problèmes de gestion de projets inéluctables sur le terrain, le processus de réalisation de ces activités est en bonne voie.

Toutefois, cette densité de travail demandée aux membres bénévoles et aux responsables de projets ont souligné quelque peu la carence de membres actifs au sein de notre association. Nous espérons y remédier dans l'année à venir avec un tout nouveau programme d'activités à Genève afin de redynamiser la vie associative (l'organisation de fêtes pour récolter des fonds, de conférences-débats sur la problématique de l'ADAP, de stands d'informations dans les manifestations en Suisse Romande...). Nous lançons un appel à nos membres : nous serions ravis d'accueillir toute personne désirant s'investir dans ces nouvelles activités, parlez en autour de vous. Pour discuter de tous ces points, nous vous proposons de venir à l'assemblée générale de l'ADAP, dont la convocation se trouve annexée à ce courrier.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et nous nous réjouissons de vous revoir lors de l'Assemblée Générale !



**ADAP** <http://www.adap.ch>  
Association pour le Développement des Aires Protégées  
15 rue des Savoises, 1205 Genève  
tél: +41 22 320 76 75 email: [info@adap.ch](mailto:info@adap.ch)  
CCP : 17-212756-1

## 1. International

### **Programme d'appui à la gestion d'une Bee Reserve à Inyonga - Tanzanie**

#### **Premiers résultats tangibles du programme tanzanien**

*Par Jean-Felix Savary ([savary@adap.ch](mailto:savary@adap.ch))*

Durant l'année 2002, l'ADAP Tanzanie s'est employé à coordonner des acteurs différents afin de réaliser les objectifs du programme. Elle a également redéfini un certain nombre de points quant à la mise en œuvre des activités. L'année 2003 se présente dès maintenant comme celle de la réalisation des principales activités, et de l'apparition des premiers résultats visibles sur le terrain.

Tout d'abord, la situation du marché du miel s'est grandement améliorée et peut être qualifiée d'excellente (hausse des prix d'achat : 12'000.- Tsh , en augmentation de 5'000.- Tsh par rapport à 2001). D'autre part, la réalisation d'un contrat par IBA d'un contrat avec Goldapis, principal acheteur de la région est un première en Tanzanie, et ouvre la voie à un commerce plus équitable. La capacité chez IBA (Inyonga Beekeeping Association, que l'ADAP soutient) de mener ce genre de négociation est une conséquence directe des formations dispensées ce printemps par SIDO et MicroCONSULT. Ensuite, le processus de démarcation des terres est maintenant terminé, malgré quelques petits problèmes survenus avec les aires protégées environnantes. Les frontières ont réglé définitivement la délimitation entre les Forest Reserve et les terres villageoises. Nous avons pu dès lors nous lancer dans le processus de planification de la gestion du territoire avec les villages. Comme prévu, nous allons travailler étroitement avec Africare pour bénéficier de leur expérience en la matière et avec la National Land Use Commission pour faciliter l'adoption des plans de gestion. D'un autre côté, les séminaires de formation apicoles se sont bien déroulés. La participation a été excellente dans tous les villages, ce qui montre un regain d'intérêt pour

l'apiculture, suite à la récolte de l'année passée. Il faut noter que les statistiques de ces formations montrent une participation accrue des jeunes et des femmes.

La proposition finale pour l'instauration d'une Bee Reserve semble enfin se dessiner. Pour sa mise en œuvre, un workshop sera organisé en avril 2004 à Inyonga et la première « Bee House » est actuellement en construction, construite avec des matériaux locaux.

Notons également l'engagement de deux nouveaux collaborateurs. Mr Gerald Ngassa va reprendre la position de Programme Coordinator, laissée vacante suite au décès de notre ancien chef de programme, Mr Pancras Kowa. Mr Linus Kalindo quant à lui prend le poste de community Development Officer. Il s'occupera plus spécifiquement des activités d'appui à IBA, du crédit et de l'appui aux groupements villageois. La mise en place du système de crédits a été l'un des gros travaux de ce printemps. Tout semble se dérouler dans de bonnes conditions. Un travail important a été réalisé par SIDO, sans qui il nous aurait été difficile de réussir. Outre les formations de ce printemps, ils ont également participé à la rédaction des procédures pour le crédit. Celles-ci semblent bien adaptées, même si de nombreux réglages sont encore nécessaires.

Le programme jouit actuellement d'une bonne dynamique, et nous avons une collaboration constructive avec les principaux intervenants sur le terrain. Ceci est encourageant, mais il reste encore beaucoup de travail devant nous, notre intervention à Inyonga doit encore se poursuivre sur plusieurs années.

La prochaine phase devrait débuter le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et s'étendre jusqu'à la fin décembre 2007.

#### **Projet d'appui à la communauté de Goba**

Par Antoine Bossel ([abossel@vtx.ch](mailto:abossel@vtx.ch))

Le projet a officiellement débuté au mois de mai 2003. Le projet vise à appuyer l'association communautaire Ntava Yedzu afin de protéger



**ADAP** <http://www.adap.ch>  
Association pour le Développement des Aires Protégées  
15 rue des Savoises, 1205 Genève  
tél: +41 22 320 76 75 email: [info@adap.ch](mailto:info@adap.ch)  
CCP : 17-212756-1

---

ses ressources naturelles et de développer des alternatives économiques. Dans cette perspective, les premières activités en matière d'appui institutionnel ont porté sur la formation des membres de l'association et la construction d'infrastructures. Diverses démarches ont aussi été effectuées afin de compléter le budget du projet, financer divers imprévus et établir des partenariats avec d'autres organismes de coopération. Un contrat d'usufruit de la terre et son règlement d'application ont été élaborés avec l'appui de la faculté de Droit de Maputo.

Les activités de formation ont été réalisées dans le cadre d'un partenariat avec l'Association pour le développement des communautés rurales. Soutenue par la Conférence épiscopale italienne, cette association a mis à disposition ses locaux de Goba afin de réaliser les formations. Le coût des formations a ainsi diminué et l'ADAP a pu proposer des cours d'anglais et d'informatique à un nombre d'étudiant bien supérieur à celui prévu initialement. D'autre part, la première phase de la formation des gardes forestiers communautaires a débuté au mois de septembre. La formation a porté sur la divulgation de la nouvelle loi de la forêt et de la faune, l'usage des radios et du GPS et la gestion opérationnelle et administrative du groupe.

Les travaux de construction du nouveau siège de l'association Ntava Yedzu ont été initiés au mois de septembre. Le démarrage des travaux s'est heurté à des difficultés imprévues (forte augmentation des prix des matériaux et du transport, méandres administratifs pour l'obtention du terrain et de la licence de construction). Le recours au chemin de fer et l'appui de l'administration locale ont cependant permis de mitiger ces problèmes et les travaux sont en bonne voie.

L'ADAP est parvenue à obtenir un financement du Fond de gestion des ressources naturelles géré par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) ainsi que de l'Ambassade de France. Ces organismes se sont engagés à poursuivre leur appui en fonction des résultats du projet. L'Association des Volontaires Français du Progrès s'est en outre déclarée très intéressée

par mettre à disposition et financer un spécialiste du marketing touristique afin de promouvoir le futur site écotouristique. Un opérateur touristique de Maputo est aussi en négociation avec Ntava Yedzu en vue d'établir un partenariat pour le développement et la gestion du site.

Dans l'ensemble, ces diverses activités se sont déroulées dans de bonnes conditions et ont insufflé un nouveau dynamisme à Ntava Yedzu. Cependant, elles ont aussi révélé divers problèmes internes de l'association et se sont heurtées à de puissants intérêts, en particulier dans le domaine foncier et forestier. Dans le contexte de corruption généralisée et d'affairisme qui caractérise actuellement le Mozambique, la défense et la promotion des droits communautaires relatifs aux ressources naturelles sont particulièrement ardues. Bien que difficile, cette situation souligne aussi l'intérêt et la nécessité d'un appui à Ntava Yedzu.

### **Projet Faune et développement dans le village de Boumoana, à l'Est du Burkina Faso : A deux mois du démarrage !**

Par Alexis Kaboré ([kaborealexis@hotmail.com](mailto:kaborealexis@hotmail.com))

Initié par la population dudit village, ce nouveau projet soutenu par l'ADAP (après ceux de Inyonga et de Goba) poursuit trois objectifs : a) le renforcement des capacités techniques et organisationnelles de la population en matière de gestion des ressources naturelles et de développement local, b) l'aménagement et la valorisation de la zone villageoise de faune à travers l'éco-tourisme principalement, et c) la promotion d'activités génératrices de revenus. La phase préparatoire du projet tire vers sa fin pour donner place aux actions proprement dites. En effet, la demande de financement du projet a été agréée par la Commission technique du principal bailleur, la Fédération Genevoise de Coopération (FGC) en juin 2003. Depuis juillet 2003, une mission dans la région prépare les conditions pratiques de mise en oeuvre de la première phase (de deux ans) dont le démarrage est prévu pour le





**ADAP** <http://www.adap.ch>  
Association pour le Développement des Aires Protégées  
15 rue des Savoises, 1205 Genève  
tél: +41 22 320 76 75 email: [info@adap.ch](mailto:info@adap.ch)  
CCP : 17-212756-1

1<sup>er</sup> janvier 2004.

La mission a permis de disposer d'importantes informations sur les conditions financières et juridiques d'installation du projet, d'acquisition des locaux, des équipements (mobiliers et immobiliers), d'embauche du personnel, etc. Par ailleurs, il ressort des informations obtenues que le projet bénéficie de conditions suffisamment bonnes pour atteindre ses objectifs : disponibilité de tous les partenaires à collaborer, pertinence de l'approche du projet et sa parfaite adéquation avec la politique nationale en matière de faune (marquée par la privatisation et la décentralisation du secteur), très bonne saison agricole écartant toute crainte de pénurie alimentaire, etc.

La mise en oeuvre du projet reposera sur des protocoles formels de collaboration avec les partenaires permanents que sont l'ADAP, la direction régionale de l'Environnement et la Société Namoungou Safari qui exploite la zone giboyeuse du village. Ces protocoles auront comme clause fondamentale une révision concertée des modalités de gestion des retombées de la faune au profit des populations ; ceci dans le cadre d'une application des législations en vigueur ou de leur amélioration si nécessaire.

## 2. Approfondissements

### **Des Programmes Intégrés de Conservation et Développement (PICD)... pour quoi faire ?**

Par Yves Hausser ([hausser@adap.ch](mailto:hausser@adap.ch))

Depuis la fin des années 80, l'échec des politiques conservatrices, menées exclusivement par les Etats et les agences internationales de conservation depuis les indépendances, a été progressivement reconnu, ce qui a conduit la Coopération au développement à mettre au point un outil devant intégrer la dimension humaine - les besoins des communautés locales - dans le cadre de la mise en oeuvre de programmes ou de politiques à caractère environnemental.

Ces projets 'participatifs' partaient du constat que les activités organisées de gestion des ressources

naturelles (tourisme, chasse sportive, pêche, exploitation forestière, apiculture, etc.) produisaient d'importants revenus jusqu'alors monopolisés par les services de l'Etat (généralement le Ministère de l'Environnement et / ou des eaux et Forêts et du Tourisme). L'idée était de permettre, souvent par le biais de politiques de décentralisation, un retour au niveau local d'une partie des fonds générés par ces activités, afin que les communautés locales, réalisant les bénéfices qu'elles peuvent retirer de ce type d'exploitation des ressources naturelles, cessent d'en être des prédatrices directes pour se transformer en gestionnaires et protecteurs. On espérait par là assister à un phénomène de réappropriation de la ressource, dont les communautés avaient été dépossédées depuis le début de la colonie<sup>1</sup>.

Ces projets se sont depuis multipliés, à tel point qu'aujourd'hui quasiment toutes les agences aussi bien multilatérales, étatiques, que ONG, prétendent mener des projets « participatifs » intégrant conservation et développement (citons en vrac et de manière non exclusive, l'Agence Française de Développement, la GTZ, la FAO, l'USAID, l'Union Européenne, le WWF, etc.). Or, à priori, ce sont là deux objectifs qui ne sont pas nécessairement compatibles. En effet, la majorité des activités de conservation demeurent des actes de mise en défens de ressources à l'égard des communautés locales, et, généralement, les bénéfices redistribués au niveau local ne représentent que la portion congrue et sont le plus souvent moins importants que les revenus tirés par l'exploitation directe des ressources naturelles. Ceci explique en partie les nombreux échecs qu'essuient la plupart de ces projets dits participatifs.

Par ailleurs, l'outil moteur de ce type de projet est une réelle participation des communautés locales aux processus de gestion et surtout aux processus de décisions liés à la gestion des ressources naturelles. Là encore le bat blesse : non contents d'avoir été les champions du conservationisme,



**ADAP** <http://www.adap.ch>  
Association pour le Développement des Aires Protégées  
15 rue des Savoises, 1205 Genève  
tél: +41 22 320 76 75 email: [info@adap.ch](mailto:info@adap.ch)  
CCP : 17-212756-1

les agences internationales s'occupant de conservation de l'environnement n'avaient guère de pratique dans le domaine participatif. Or, plutôt que de s'inspirer des 40 années d'essais et d'échecs dans les domaines classiques de la coopération, elles ont préféré réinventer la roue, et le résultat ne s'est pas fait attendre : des conflits sont apparus là où l'harmonie était censée régner, et la dégradation des ressources naturelles n'en a été que plus prononcée.

Le principal problème de ces projets est que l'outil projet ou programme en lui-même n'a pas été réellement repensé, et continue à être conçu comme un processus complexe initié de l'extérieur, extrêmement codifié et par là même peu accessible. Étalaé dans un temps court, avec une planification rigoureuse et des résultats (visibles...) attendus dans des délais brefs (exigence des bailleurs de fonds), le projet-programme est rarement appropriable par ses théoriques bénéficiaires, les populations locales. Par ailleurs, la majorité des programmes de grande envergure menés dans ce domaine continuent d'utiliser des outils de gestion modernes, techniquement complexes, et souvent impossibles à reprendre en charge par les Ministères censés poursuivre les activités initiées par les projets au terme de ceux-ci, et encore moins par les communautés rurales peu scolarisées. Qu'il s'agisse des moyens mécaniques, de l'utilisation de recensements aériens pour les comptages de faune, de l'utilisation des SIG pour le monitoring, ou encore simplement de la forme abrupte que peuvent prendre les plans de gestion dits participatifs (600 pages en anglais truffées de données techniques complexes pour une communauté locale peu alphabétisée, exemple vu récemment en Tanzanie), il paraît que peu nombreux sont les organismes qui se soucient véritablement du concept clé de leurs projets-programme, la participation.

Certaines organisations semblent toutefois avoir pris conscience récemment de ces travers. Pour preuve, le lancement d'une réflexion des plus

intéressantes au sujet de la mise sur pied de systèmes de suivi des ressources naturelles basés sur les connaissances locales et non sur des outils et moyens issus de la science et de la technologie occidentale, dans le cadre des projets ADMADE (USAID), en Zambie, et ECOFAC (UE), dans plusieurs pays d'Afrique Centrale. Ou encore, la géniale trouvaille du sud-africain Lindberg, le cybertracker, qui marie de manière simple les technologies GPS et les savoirs locaux en matière de faune.

De la même manière, la prise de conscience des nombreux obstacles « naturels » à cette conception participative des ressources naturelles – comme la prévisible réticence des Ministères en charge de ces questions à voire disparaître tout ou partie des ressources financières qu'ils tiraient de l'exploitation des ressources naturelles suite à la décentralisation de leur gestion au niveau local, ou encore la difficulté d'organiser le local afin qu'il corresponde aux critères attendus de ce que nous entendons comme un partenaire fiable, permettent aujourd'hui d'espérer voir évoluer le concept de PICD vers une plus grande appropriation par les bénéficiaires, les communautés locales.

Ce changement profond ne se fera pas facilement, il implique de la part des agences et organismes de coopération internationale oeuvrant dans ce domaine une véritable remise en question de leurs outils, pratiques et moyens et peut-être même de certains de leurs objectifs.

Enfin, l'un des plus grands problèmes restera sans doute celui du langage. Prestataires de services en coopération et bénéficiaires de ces services ne parlent que très rarement la même langue<sup>2</sup>, or on attend de ces derniers qu'ils mettent en œuvre à terme les activités comme les mènent les agences de coopération, ce qui n'est ni réaliste ni prévisible. (...à suivre)

#### Notes

<sup>1</sup> A la décharge de ces programmes, ce phénomène de réappropriation a bien eu lieu dans certains cas (CAMPFIRE / USAID au Zimbabwe par exemple)



**ADAP** <http://www.adap.ch>  
Association pour le Développement des Aires Protégées  
15 rue des Savoises, 1205 Genève  
tél: +41 22 320 76 75 email: [info@adap.ch](mailto:info@adap.ch)  
CCP : 17-212756-1

<sup>2</sup> Et il ne s'agit pas ici uniquement de la langue au sens commun, par exemple le konongo et l'anglais dans le sud ouest tanzanien, ce qui représente déjà un problème, mais de la langue dans son sens conceptuel, de l'entendement qui est fait de concepts, de la manière dont sont effectués les diagnostics, s'opposent ici deux formes de connaissance, de savoir, de perceptions, d'appréhension du monde.

## Brèves Internationales

**1. Parcs nationaux au Gabon :** Vu dans le dernier National Geographic (Fr) : Le biologiste Mike Fay de la Wildlife Conservation Society, après une épopée hallucinante de 2'300 km à pied à travers les forêts de l'Afrique Centrale baptisée *Mégatransect*, du sud-ouest de la République Centrafricaine à la côte Gabonaise, est parvenu à persuader le président Gabonais Omar Bongo de classer 11 % du territoire national Gabonais en 13 Parcs nationaux, alors que ce pays n'en comptait pas un seul auparavant ! Joli coup, à mettre au compte de la Wildlife Conservation Society-US.

## 2. Conservation : L'ADAP et les chiens sauvages...

L'ADAP entame un nouveau partenariat le Tanzanian Carnivorous Monitoring Programme, qui vient d'être lancé par TAWIRI (Tanzanian Wildlife Research Institute), avec le soutien de la Zoological Society of London et du Darwin Initiative Fund du Gouvernement britannique. Il s'agit plus particulièrement d'une collaboration avec la campagne « The wild dog watch campaign » qui vise à mieux connaître les populations de lycaons du pays. La région d'Inyonga héberge cette espèce et dans des densités appréciables. Nous allons maintenant collecter des données « à la rencontre » sur cette espèce et les transmettre au TWCMP.

## 3. L'ADAP récompensée par un prix

Le travail de l'ADAP en Tanzanie a été reconnu par le gouvernement qui lui a décerné le «Environment Conservation Award». Cette distinction attribuée directement par Mme la Ministre des Ressources Naturelles Mme Mehji récompense des organisations qui ont montré leur engagement et

leur efficacité pour protection de l'environnement et le développement des communautés rurales.

## Brèves ADAP

### 1. L'action miel se poursuit

Le miel de Tanzanie a rencontré un succès considérable auprès de nos amis et partenaires, ainsi, nous ne comptons pas nous arrêter en si bon chemin ! Comme cadeau de Noël ou encore pour permettre à vos amis de tester la saveur d'un miel de forêt, nous vous invitons d'ores et déjà à nous transmettre vos commandes. Le prix demeure le même, FrS 9.- pour un pot de 250 gr., mais des rabais sont certainement possibles pour les éventuels gros acheteurs.

Pour commander le miel, écrivez nous soit à notre adresse postale, soit par email ([info@adap.ch](mailto:info@adap.ch)).

### 2. Opération cartes de voeux

Avant Noël, nous mettrons en vente nos meilleurs photos de voyage sous forme de cartes de voeux, vous pourrez vous les offrir ou faire profiter à vos amis des plus belles images de la collection de photos animales de l'ADAP pour seulement 5.- la carte.

### 3. Prochaine Assemblée Générale

La prochaine assemblée générale est prévue pour le mercredi 27 novembre, 19h, à la Maison des Associations à la rue des Savoises, 15. Nous vous y attendons nombreux. Un petit apéritif vous sera offert à la fin de l'assemblée générale dans la joie et la bonne humeur.

Vous pouvez venir accompagnez d'amis qui seraient éventuellement intéressés par les thématiques abordées par l'ADAP .